



PRÉFET DE LA MEUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bar-le-Duc, le 7 janvier 2024

Plan départemental d'urgence hivernale : Activation du niveau 1

Monsieur le Préfet de la Meuse a décidé d'activer le niveau 1 du plan départemental d'urgence hivernale à compter de dimanche 7 janvier 2024 au soir compte tenu de la baisse des températures annoncées pour les prochains jours.

Le numéro d'urgence sociale : le 115

Dans cette période, chacun est appelé à adopter une vigilance renforcée auprès des personnes vulnérables et sans-abri. Toute personne identifiée comme telle doit impérativement être signalée ou appeler le 115.

Ce numéro d'appel d'urgence sociale est activé 24 heures sur 24. **L'appel au 115 est gratuit** et permet d'orienter de façon immédiate les personnes en difficulté vers une structure d'hébergement.

Dans le cadre de la vigilance saisonnière hivernale, les différents services impliqués dans le dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion en période hivernale ont été informés et sont mobilisés pour accompagner les personnes à la rue sans solution d'hébergement. Il leur est demandé d'être vigilants à l'égard des personnes sans abri ou en situation précaire, en particulier ceux qui ne sollicitent pas spontanément d'hébergement lors des périodes de froid extrême. Le dispositif d'hébergement pérenne est de **380 places** dont 186 places d'hébergement d'urgence gérées par des professionnels de l'hébergement.

En complément de ces places, les mesures prises dans le cadre du niveau 1 sont :

- l'intensification des maraudes sur le département notamment sur Bar-le-duc et Verdun, Commercy, Montmédy en lien avec les associations du département, visant ainsi à repérer et orienter vers un hébergement les personnes sans abri,
- une dizaine de places supplémentaires sont mobilisables,
- une vigilance accrue, en lien avec l'ensemble des acteurs associatifs de l'aide alimentaire, portée sur le renforcement et le maintien de la distribution des denrées.

Contact presse

Cabinet du préfet

Tél : 03 29 77 55 52 / 03 29 77 58 92
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'Etat et
de la communication interministérielle

40, Rue du Bourg
55 000 Bar-le-Duc

Le dispositif fait l'objet d'un suivi quotidien des services de l'État en lien avec le SIAO et sera ajusté en fonction de l'évolution de la situation météorologique.

Recommandations en cas de grand froid ou de froid extrême :

- Limitez les activités extérieures si vous faites partie des personnes à risque. Sauf nécessité impérative, évitez de sortir avec votre nourrisson en période de grand froid.
- Le froid demande des efforts supplémentaires à l'organisme notamment au cœur qui bat plus vite pour lutter contre le refroidissement, il faut donc limiter les efforts physiques même lorsque l'on est en bonne santé.
- **Si vous devez sortir, adaptez votre habillement.**

**Contact presse
Direction des
Services du Cabinet**

Tél :
Mél :

40, Rue du Bourg
55 000 Bar-le-Duc